



Mobilisation nationale du jeudi 10 mars 2022

Adresse de l'intersyndicale d'ouverture aux douanières et douaniers

Chers collègues, chers invités,
Bienvenue à toutes et tous !

Nous sommes heureux de vous voir ici, rassemblés au cœur de Paris, auprès des centres de pouvoir, en nombre pour la défense du service public douanier ! Pour une certaine image de la Douane : celle d'une douane réellement au service de l'intérêt général !

Qu'est-ce que cela fait du bien de nous voir si nombreux ! Nous sommes aujourd'hui ici près d'un millier répondant au rendez-vous de l'intersyndicale nationale douanière ! Près d'un millier ! Et, partout sur le territoire, des dizaines de services sont fermés grâce à l'action de nos collègues, de tous âges, de tous grades, de toutes fonctions !

C'est une immense fierté collective de faire partie de cette belle mobilisation !

C'est une démonstration de force, de notre nombre ! Soyons-en certains ! Cela doit nous ragaillardir et renforcer notre détermination pour la suite !

C'est un mouvement global débuté depuis plusieurs semaines en région !

- Merci à nos collègues de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Bourgogne-Franche Comté, d'Occitanie !
- Merci à nos collègues encore la semaine dernière de Nouvelle-Aquitaine et Normandie pour leurs envahissements de Comités techniques (CT) directionnels !
- Merci à nos collègues de Grand Est et des Hauts-de-France pour leurs interpellations en Préfecture !
- Merci encore à nos collègues un peu partout sur le territoire pour leur action de perturbation des quelques déplacements opérés par Madame la Directrice générale, dans sa vaine tentative de justification de ces contre-réformes !

Les exemples de mobilisation sont nombreux. Par cette action ici et partout en France, par ce mouvement de fond, les douanières, les douaniers, montrent leur refus de se faire tondre !

Nous signifions aux décideurs que nous refusons le peu de cas qui est fait de notre administration.

Notre combat est noble : ce n'est pas un combat corporatiste. C'est un combat pour l'intérêt général ! Nous indiquons à la Collectivité qu'une autre voie est possible. À l'heure des crises sociales, climatiques, sanitaires et militaires, nous montrons aujourd'hui que cette voie est souhaitable !

Que les tensions de plus en plus grandes sur l'approvisionnement en marchandises nécessite une relocalisation des activités, où la Douane est un instrument au service des populations !

Depuis 30 ans, notre administration, la Direction générale des Douanes et Droits indirects (la D.G.D.D.I.) subit contre-réforme sur contre-réforme. Le résultat est là, nous le connaissons au quotidien : la protection de nos concitoyens est en péril, le budget de l'État est en danger.

Dans le fret aérien, la Douane ne contrôle physiquement plus qu'une marchandise sur 1000.

Dans le fret maritime, c'est pire. La Douane n'ouvre plus qu'un conteneur sur 4000 !

La fraude fiscale, l'évasion fiscale sont massives. Rien qu'en matière de remboursement de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'exportation, le manque à gagner est de plusieurs dizaines de milliards d'euros !

Ce fait est structurel et voulu par les gouvernements jusqu'ici : nous l'avons dénoncé il y a près de 3 ans, au printemps 2019, lorsque le dénuement était patent pour gérer la nouvelle frontière douanière issue du Brexit.

Par cette mobilisation massive et spontanée des collègues d'il y a 3 ans, quelques avancées avaient été obtenues vis-à-vis de la « haute » administration et du gouvernement. Des avancées en matière de moyens (équipement notamment) et d'ordre indemnitaire.

Mais chassez le naturel, il revient au galop ! Nous pensions avoir obtenu des décideurs en 2019 un changement de braquet, il n'en a rien été.

Exit notamment les engagements sur les compensations de perte d'espérance de vie, la si mal nommée « bonification », pour les droits à retraite promis à la mi-2019.

Exit les renforcements de moyens pour gérer le Brexit. Exemple, à quelques centaines de mètres d'ici au cœur de Paris, à la Gare du Nord, où les effectifs ont été quasi divisés par 2 depuis l'émergence de cette nouvelle frontière tierce !

Et ce fut pire en matière de missions !

En effet, passés les 2 premiers confinements liés à la pandémie de Covid-19, voilà que nous apprenions en fin d'année 2020 le transfert/abandon des missions fiscales (TMF) !

Cela ne nous a guère étonnés dans l'absolu, cela faisait suite à l'abandon des soit-disant « petites » taxes annoncé en 2017-2018. Des taxes qui n'ont précisément rien de petites, car leur objet n'est pas d'apporter des « ressources », mais d'orienter la consommation dans un intérêt écologique et sanitaire !

Cet abandon a été initié sous l'ère de l'ancien directeur général Rodolphe Gintz, ce qui cela a causé pour partie sa perte !

Mais là, le transfert est d'une ampleur inédite : au lieu de collecter à présent 85 milliards d'euros chaque année, la DGDDI n'en collectera plus que 4,5 milliards au terme du transfert en 2025. La DGDDI, en perdant 95% de ses ressources fiscales, n'aura quasi plus de vocation fiscale ! C'est un changement de paradigme majeur pour une administration pluri-séculaire rattachée au Ministère des Finances !

Nous parlons d'abandon parce que l'administration d'accueil de ces nouvelles taxes, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), est en restructuration permanente, elle aussi ! Depuis 20 ans, 35000 postes y ont été détruits, dont 8500 durant le quinquennat 2017-2022 et encore plus d'un millier cette année.

Confier de nouvelles taxes à la DGFIP, sans moyens supplémentaires, c'est mécaniquement dégrader les conditions de travail de nos collègues et dégrader les ressources de la Collectivité. Un Etat qui se saborde de fait et s'affaiblit !

Au terme du processus, et au regard des pertes sur les transferts déjà réalisés, notre intersyndicale estime le manque à gagner à plusieurs dizaines de milliards d'euros pour les caisses de l'Etat.

Nos collègues de la DGFIP n'en veulent pas, les usagers, leurs représentants et les associations n'en veulent pas. Nous n'en voulons pas ! Personne n'en veut ! Notre opposition est résolue et argumentée. Nous l'avons portée auprès du personnel politique, en région et auprès de la représentation nationale.

Il y a 2 ans, le mandat syndical qui nous était confié par nos bases tendait à la négociation. C'est ce que nous avons voulu faire sur des bases loyales et sincères. Quatre chantiers ont été menés avec la DG, qui n'ont mené à rien ou presque :

- 1° accompagnement individuel et 2° formation pour les collègues restructurés : le standard Fonction publique, limité à quelques maigres primes d'accompagnement et jours de formation, sans perspectives réelles
- 2° perspectives métiers et cartographie des services à moyen terme : rien du tout !

La branche Surveillance a également été directement prise pour cible à 2 reprises ces derniers mois.

- **À l'automne dernier, c'était le Laboratoire Auvergne-Rhône-Alpes (Lab AuRA) !** Un laboratoire qui entend expérimenter de nouvelles organisations et méthodes de travail, davantage dangereuses pour les collègues (et usagers!) : effectifs moins nombreux par tâche / horaires redéfinis et extensibles, contrôles initiés par des algorithmes, etc.
- **Et depuis cet hiver, en guise de cadeau empoisonné de fin d'année, c'est la mission de garde-frontière qui est mise en avant !** Une mission qui entend substituer le *contrôle migratoire* au contrôle des marchandises et des capitaux, dégradant davantage la lutte contre la fraude douanière et contre l'évasion fiscale, en nous confiant sans moyens supplémentaires la part de cette mission dévolue jusqu'alors au ministère de l'Intérieur !
Cela permettrait la réallocation de 3500 effectifs policiers de la Police aux Frontières (sur 12000) vers les commissariats. Un jeu de bonneteau ! Si tant est que ce dispositif évolue réellement au « crédit » de la Douane, ce qui est loin d'être confirmé par la DCPAF.

C'est cette absence de dialogue social, ces contre-réformes qui nous motivent aujourd'hui à la mobilisation. Parce que toutes les autres options ont été épuisées. Nous sommes d'autant plus motivés dans notre combat que nous pouvons compter sur le soutien ici d'autres acteurs, représentants d'autres professions ! **Ces compagnons de lutte prendront la parole dans quelques instants.**

Cette journée est la journée de la Douane, collègues : c'est votre journée ! C'est pour cela que vous pourrez prendre la parole librement pour témoigner de votre vécu.

Pour que nous soyons collectivement convaincus que ce que nous subissons dans nos services n'est pas une spécificité, mais une réalité structurelle qu'il s'agit de renverser !

Merci à vous !



Mobilisation nationale du jeudi 10 mars 2022 Adresse de l'intersyndicale aux personnels de Bercy

Pourquoi les agents des Douanes se mobilisent-ils ?

Ce jeudi 10 mars, une journée d'actions est organisée à l'appel de l'intersyndicale de la Direction générale des Douanes et Droits Indirects (D.G.D.D.I.) représentant l'ensemble des personnels. Pour quelles raisons cette mobilisation a-t-elle été organisée ?

Replaçons au préalable les choses en perspective : le mécontentement remonte peu ou prou à 1993. Et c'est en quelque sorte les effets d'un « trop plein » auquel nous assistons. Et ce n'est pas un hasard, si cela s'exprime 1 an après l'effectivité du Brexit.

Cela fait des années que la Douane voit une remise en cause de ses missions et de ses structures, le tout bien évidemment accompagné des inévitables suppressions d'emploi en masse (-7000 depuis 30 ans), phénomène dont Bercy est depuis un certain temps le champion toutes catégories (-45000 sur la période!). Il y a désormais 2 fois moins de douaniers en France qu'en Allemagne, à population égale et territoire plus vaste !

Il faut également prendre en compte une menace plus ou loin lancinante de risque de partition de cette administration. Cette dernière revient régulièrement avec une intensité plus ou moins forte, selon les inclinaisons politiques du moment.

Mais cette épée de Damoclès est peut-être - à moyen terme - plus menaçante que jamais au regard des décisions intervenues dans ce quinquennat.

Ainsi dans la branche Surveillance (SURV), avec la nouvelle **mission imposée de pseudo garde-frontière, le contrôle migratoire qui incombait à la Police aux frontières prend le pas, sans moyens supplémentaires, sur le contrôle des capitaux et marchandises, et sur la lutte contre les fraudes douanières.**

De même dans la branche Opérations commerciales (OPCO), la donne change considérablement pour la Douane, **d'ici peu, si les contre-réformes sont poussées à leur terme, cette dernière :**

- **n'exercera plus ses missions comptables ;**
- **verra l'essentiel de ses missions fiscales transférées** vers la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) d'ici à 2025. Cela aura de fortes incidences sur les recettes de l'Etat, avec des **pertes estimées à plusieurs dizaines de milliards d'euros par notre intersyndicale, si le processus est mené à son terme.**

Il est à noter que dans les deux domaines indiqués ci-dessus les agents concernés ont subi dans des périodes récentes un fort mouvement de concentrations et de restructurations, sans doute préparatoires... Dans certains cas, l'encre de la précédente restructuration était à peine sèche quand est tombée la décision d'une nouvelle coupe réglée... !

Par ailleurs, en ce qui concerne le rôle fiscal de la Douane, fonction essentielle et régaliennne de toute éternité, des travaux ont eu lieu il y a plusieurs années à Bercy, confirmant que la Douane ne pouvait que rester présente sur ce terrain (celui la fiscalité des échanges), qu'elle est la plus apte à maîtriser. Or, aujourd'hui la maîtrise de cette mission est menacée par les décisions gouvernementales.

La D.G.D.D.I., envers et contre tous ces mauvais coups idéologiques visant à libéraliser de manière débridée l'économie, est une administration avec un degré d'engagement et d'excellence très fort : la période de crise sanitaire l'a encore prouvé avec des douaniers en 1^{ère} ligne ! C'est une fierté d'exercer ces métiers, qui, dans un monde d'échanges où veulent dominer les GAFAM, font tout sauf appartenir au passé : la Douane est en réalité un garde-fou à l'hybris néo-libérale !

Or, à l'issue de ce qui est décrit plus haut, tout un chacun peut aisément comprendre que beaucoup d'agents des Douanes dénoncent le sort qui leur est fait, c'est-à-dire aux usagers, et donc à l'intérêt général !

Les agents s'inquiètent légitimement pour le devenir de l'administration, des missions de service public rendu aux usagers, mais également pour leur travail au quotidien, avec toutes les conséquences possibles en matière de vie personnelle et familiale. Quant à la confiance qu'ils/elles mettent dans les postures politiques ministérielles actuelles, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est sévèrement écornée.

Pour faire face à cet état de fait, la Direction Générale des Douanes et Droits indirects a proposé une série d'axes stratégiques destinée à « replacer la DGDDI sur ses fondamentaux » (nous ne sommes pas dupes de ce jargon technocratique : recentrage = sabotage). En effet, des plans de ce type, les agents des Douanes en ont déjà subi quelques uns (2007, 2009, 2012, 2015, 2022), un « *rythme de réformes proprement inhumain* » !

Par ailleurs, encore faudrait-il que ces funestes projets soient crédibles et concrets, et associés à des engagements clairs et manifestes. Ce n'est au surplus pas le cas.

Le Ministère a voulu répondre par un paravent de plan budgétaire sur 4 ans qui ne répond en rien aux problèmes posés. Limité au strict matériel, reprenant les annonces d'il y a 3 ans ! Des annonces déjà faites lors de la mobilisation des personnels du printemps 2019 et qui étaient notoirement insuffisantes !

Sans compter que la promesse (sous conditions...) d'une stabilisation des effectifs n'a même pas été intégrée à la loi de finances : une promesse impuissante en est-elle vraiment une ?! Et pour cause, dans le même temps les demandes de suppressions de postes pour 2022 formulées par la Direction générale n'ont cessé de croître (plusieurs centaines) !

Mais, il est manifeste que, pour employer une facilité de langage, de la mayonnaise qui devait prendre ne reste plus que l'huile ! Les agents y ont vu essentiellement une belle plaquette de présentation (comme d'habitude !), avec la perspective d'un simple renouvellement de matériels du fait de leur obsolescence. Beaucoup considèrent que cela :

- n'influe pas sur leur quotidien de travail, ni celui des usagers ;
- et surtout ne constitue un gage d'avenir.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que les agents des Douanes se mobilisent ce jour, mobilisation qui rencontre un fort écho.

À notre sens, c'est avant tout un arrêt de cette casse sans fin qui doit être affirmé. Et aussi rapidement que possible l'ouverture d'un vrai cycle de négociations sur le renforcement de la DGDDI et sur les attentes des personnels : redensification du maillage territoire, pénibilité, carrière, etc. Plus le temps passe, plus la liste s'allonge.

Ce n'est qu'à ce prix que le mécontentement croissant dans cette profession se dissipera.

Nous rappelons également que la DGDDI, outil important et polyvalent, est la 2^{ème} direction du Ministère. Ce qui la touche n'est pas sans conséquence sur l'ensemble de Bercy. Or, ce dernier, « forteresse » paraît-il, fut un temps..., semble largement attaqué depuis un certain nombre d'années. Le destin de cette direction est donc tout sauf neutre pour le ministère dans son entier.

Pourtant, la crise sociale, la crise sanitaire, la crise climatique et maintenant la crise internationale ont montré à quel point le pays et l'espace européen ont besoin d'une administration économique, financière, de régulation et de protection forte.

En cette année d'élections, les personnels, leurs familles et leurs proches, sauront s'en souvenir...